



Compte rendu du Bureau Directeur de la Ligue d'Ile de France

Du 28 FEVRIER 2022 à 19h

Au siège de la Ligue IDF, 1/3 rue de la Poterie, 93200 Saint-Denis

Membres du bureau	<i>Présents</i>	<i>Excusés</i>	<i>Absents</i>
BEAUSSART Patrick	X		
FREYCENET Pierre	X		
RAY Jacques	X		
ROUSSEAU Didier	X		
THIVET Sylvie	X		
VANLOOGLU Kevin	X		
Représentants des Comités Départementaux			
77. BOISSOT Olivier	X		
78. D'ARBONNEAU Marie-Hélène	X		
91. GUYOT Gérard		X	
94. MARCASTEL Claude	X		
Invités			
SOUMAH Marc-Angelo	X		

Ouverture du Bureau Directeur

Patrick BEAUSSART ouvre la séance du bureau directeur et remercie les membres pour leur présence.

1. Point Financier

Les comptes arrêtés à la fin du mois de janvier ont été communiqués aux membres du bureau directeur. La diminution du nombre de licenciés cette saison impacte les recettes, tandis que des dépenses imprévues liées au bâtiment ont également affecté le résultat annuel.

2. Point Administratif

Site Internet

Les inscriptions aux compétitions et aux stages peuvent de nouveau être effectuées directement sur le site internet. Une communication sera envoyée à tous pour rappeler ce mode d'inscription. La facturation s'effectue désormais entièrement via le logiciel SAGE, ce qui simplifie le travail de saisie pour la comptabilité. Le lien entre le module de gestion commerciale et le site internet est opérationnel, un test est prévu pour la semaine prochaine.

Licences

Un état des lieux des licences a été fourni à mi-février aux membres du bureau directeur. Un déficit notable a été constaté, notamment sur les licences promotionnelles. Certains départements sont

plus touchés que d'autres, et plusieurs clubs n'ont pas licencié tous leurs adhérents. Une communication sera faite lors du prochain conseil de ligue.

CTS

Les deux CTS, Clémence Bouteufe et Lucie Coulon, quitteront la ligue IDF pour intégrer la FFTT à plein temps. Une offre d'emploi a été rédigée et diffusée pour recruter un poste axé sur la formation, financé intégralement par la Ligue. La diminution du nombre de CTS au sein de la FFTT explique cette montée des CTS au niveau national. Un CTS intérimaire sera également affecté à la ligue IDF pendant qu'il attend un transfert vers la Direction régionale de Bretagne.

Compte Rendu de l'AG

Le compte rendu de la dernière assemblée générale a été rédigé et présenté aux membres du bureau directeur.

3. Point Institutionnel

Subventions – Aides aux Clubs

Les propositions d'aide sous forme de chèques sport sont en cours de remontée au Conseil Régional, concernent 60 clubs. Les départements soumettront des propositions de clubs, qui devront idéalement être différents de ceux ayant déjà bénéficié de cette aide par le passé.

La subvention du plan de sauvetage des clubs franciliens a été octroyée et redistribuée aux clubs au cours des deux dernières semaines.

Le montant des subventions allouées par le Conseil régional à la Ligue sera communiqué prochainement.

La campagne ANS/PSF a été lancée, avec confirmation de la composition de la commission régionale. Une première réunion est prévue pour la semaine prochaine.

Cette année, la campagne prévoit une augmentation des montants alloués pour les actions féminines. Plusieurs actions proposées deviennent obligatoires pour promouvoir certains axes prioritaires de la FFTT/ANS. Des critères basés sur le nombre de licences et de clubs influenceront désormais la répartition des dotations financières au niveau national, ce qui pourrait entraîner une perte de 2 000 € pour les clubs et 8 000 € pour la Ligue IDF.

4. Activités Branche Sportive

Critérium des Jeunes

Lors du dernier COPREDIF, aucune date consensuelle pour le critérium des jeunes n'a pu être déterminée. Le bureau directeur devra se prononcer sur ce sujet. Des dates, telles que le 29 mai et le 5 juin, ont été proposées sans parvenir à un accord, le chevauchement avec d'autres compétitions posant problème. Il est suggéré de maintenir la date du 3 avril et de désigner les clubs participants de la manière suivante :

- 3 clubs des 3 départements ayant réalisé leur épreuve
- Le CD94 sélectionnant ses 3 clubs
- Ouverture des inscriptions aux clubs des autres départements.

Le choix des clubs se fera sur la base de l'évaluation du niveau des joueurs selon les catégories. Le bureau directeur vote pour cette proposition, résultat : 5 votants : 5 votes POUR.

Il est à noter que la pénalité financière pour les équipes incomplètes est un obstacle majeur à la participation des clubs. Le prochain Conseil de Ligue déterminera le montant de ces pénalités, avec une volonté d'inclusivité.

Interclubs

Cette compétition regroupe quatre catégories et des équipes mixtes. Un sondage sera réalisé auprès des départements pour connaître les intentions de participation, la compétition devant se tenir à Draveil le 27 mars.

Championnat des Régions

Le championnat des régions s'est déroulé à Béthune la semaine dernière, et les résultats obtenus par la Ligue IDF ont été très positifs avec deux victoires et deux médailles. L'équipe francilienne a été proche de réaliser le grand chelem.

Lors du dernier COPREDIF, la question du prolongement de la phase 1 a été discutée. Les comités départementaux ont voté pour maintenir le calendrier actuel. Dans la Ligue de l'EST, il a été décidé de constituer des poules de six équipes pour alléger le calendrier en libérant deux week-ends.

Il est proposé que la constitution des poules soit effectuée avant la fermeture estivale de la Ligue. Cette proposition sera soumise à la Commission Sportive Régionale (CSR).

La rénovation du championnat par équipe féminin n'a pas encore été abordée par la CSR. Cependant, les recommandations du Jury d'appel ont été prises en compte par la CSR.

5. Activités Branche Technique

Pôle Espoirs – Détection

La fédération, l'ANS et le CREPS ont révisé leur vision des pôles Espoirs, qui sont désormais destinés uniquement à accueillir les athlètes à haut potentiel. Actuellement, le pôle de la Ligue IDF est classé en catégorie 1. Une réflexion est en cours concernant l'évolution des critères d'entrée dans le pôle pour la saison prochaine. La détection sera profondément impactée par les décisions qui seront prises à ce sujet. Cette question sera détaillée lors du prochain conseil de Ligue.

6. Activités Branche Formation

Qualiopi

La Ligue IDF est la seule ligue à être certifiée QUALIOPI, et toutes les formations proposées sont désormais déclinées sous ce format. Une première formation pour les formateurs en arbitrage a été réalisée afin de respecter ce nouveau cadre, et les autres acteurs seront formés en conséquence. La déclinaison au niveau départemental est prévue pour l'année prochaine.

Le DEJEPS accueillera un nouveau responsable à la suite du départ de la CTS en charge. Une session de formation PSC1 a été réalisée en collaboration avec la Croix Blanche, et une session de formation sur la prévention des violences sexuelles aura bientôt lieu.

7. Activités Branche Développement

Le CTS intérimaire qui sera affecté à la Ligue IDF aura pour mission de développer des projets d'offre à destination des entreprises. Ce projet devrait également bénéficier aux clubs et comités départementaux. De plus, la CTS intérimaire travaillera sur le thème de la parité, dans le cadre de la nouvelle loi sur le sport qui exigera la parité au sein des instances dirigeantes d'ici 2028.

Une réunion tripartite avec la FFTT et le Centre d'Actions Sociales Protestantes (CASP) est prévue prochainement pour explorer des possibilités de collaboration. Enfin, la campagne des labels sera relancée, avec une mise à jour des mérites régionaux.

8. Statuts et Règlements / IRD / Jury d'Appel

Une réunion du jury d'appel s'est tenue pour revoir le règlement concernant le départage des équipes. Il a été constaté que le classement des équipes de la même poule diffère entre la FFTT et la Ligue, en raison de critères divergents. Un retour aux critères fédéraux (utilisation du quotient, points de jeu et tirage au sort) sera proposé et soumis à l'approbation du prochain conseil de Ligue (article 14 et 15).

Des différences ont également été constatées pour le classement des équipes de poules différentes entre le règlement régional et fédéral. Les 3 points attribués aux équipes des poules de 7 seront conservés au niveau régional, et les principes de quotient et de tirage au sort seront également adoptés à l'échelle régionale comme au niveau fédéral. Pour cela, il sera obligatoire de faire remonter la feuille de rencontre via GIRPE (ou l'espace "Mon Club" en cas de problème), ce qui implique une proposition de modification de l'article 12.

Ces modifications devront être mises en place pour la saison prochaine. La prochaine réunion de l'IRD traitera deux cas qui lui ont été soumis.

9. Point DRH

Une date a été convenue pour réaliser le dernier entretien individuel.

10. Informations Générales

Convention d'Objectifs FFTT - CTS

La convention d'objectifs de la FFTT a été discutée lors du dernier COPREDIF, où des opinions partagées ont été exprimées. Il a été décidé de revoir la convention et de dresser une liste des actions posant problème. Une proposition sera rapidement soumise.

11. Questions diverses

Aucune question diverse n'est remontée.

Fin du bureau directeur à 20h50.

Le Président
Patrick BEAUSSART

La Vice-Présidente
Sylvie THIVET